



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

Je vous convie à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Lundi 7 septembre 2026
à 19 heures 30 Salle Henri Gaborit

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

0. Décisions du maire
1. Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2026
2. Règles de remboursement des frais de transport et de séjour des élus
3. Règles de remboursement des frais de garde des élus
4. Election du référent éthique

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

5. Amortissement des subventions d'équipement (compte 204X)
6. Décision modificative n°4

URBANISME

7. Vente à la Maisdonnière (parcelle 1)
8. Vente à la Maisdonnière (parcelle 2)



ENFANCE

9. Participation aux frais de scolarité des enfants monniérois scolarisés en dehors de la commune
10. Modalités d'accès à la restauration scolaire pour le personnel enseignant et de l'éducation nationale et au personnel de l'école privée
11. Fixation des tarifs de la restauration scolaire pour les professionnels autorisés à y déjeuner (agents de la commune, personnels de l'éducation nationale, personnels de l'école privé)
12. Convention spectacle hors les murs

Fait à Monnières, le 3 septembre
2026

Le Maire, Jacques DRONNEAU

Affiché le 03/09/2026

